

Comité de développement et de diversification (CDD) de Montcerf-Lytton

Compte rendu de la rencontre du 18 février 2015 à 19h30

1 : Ouverture de la rencontre

M. le maire ouvre la rencontre à 19h30 en espérant une aussi bonne année de délibérations que l'année passée.

2 : Rétrospective des rencontres et des activités de l'année 2014

Voici les principaux points de convergence :

- Bon taux de présence des membres, autour de 95 %;
- Le groupe est uni et travaille très bien ensemble;
- Implication sérieuse avec beaucoup de recherches d'informations;
- Le groupe a toujours eu un intérêt pour trouver des promoteurs;
- Les opportunités peuvent venir de plusieurs situations, même de la récession;
- Les lignes directives étaient bonnes et les rencontres dirigées vers les résultats;
- Il faut continuer à chercher pour trouver les éléments déclencheurs du développement pour la municipalité;
- Le comité est prêt à l'action;
- Il faut bouger mais pas avant d'avoir analysé un projet et d'en avoir parcouru les paramètres;
- Il faut continuer à chercher des promoteurs, d'ici ou d'ailleurs;
- Il faut rester attentif à tous les signes de développement autour de nous.

3 : Motivations de la municipalité de garder actif son Comité de développement et de diversification.

Denis Côté explique le résultat de ses recherches sur les efforts des autres municipalités de la MRCVG dans le domaine du développement.

Les exemples suivant sont données :

- La municipalité de Cayamant avec sa Corporation de développement économique pour l'achat des actifs de la Forêt de l'Aigle et la construction d'un camping municipal à l'été 2015;

- La municipalité de Lac Ste-Marie avec la Corporation de développement qui s'occupe de gérer le Club du Mont Ste-Marie depuis 2 ans;
- La municipalité de Ste-Thérèse de la Gatineau avec son Mini PADD 2013-2020 et la gestion du centre d'interprétation du cerf de Virginie.

Le maire confirme rapidement que la municipalité désire garder très actif son comité de développement et de diversification. Il devrait y avoir beaucoup d'actions et de cheminement en 2015.

4 : Nouveau service de développement économique de la MRC (ancien CLD)

Denis Côté et Alain Fortin expliquent comment va fonctionner le service de développement économique de la MRC.

Il reste encore plusieurs facettes à confirmer, d'ailleurs les maires vont avoir un plénier à ce sujet, vendredi le 20 février. Il sera alors plus facile de donner les détails sur les fonds, leurs sources, les montants et les normes s'y rattachant.

Ce qui peut être dit par contre, c'est que la MRC, par l'entremise du Préfet, M. Michel Merleau, confirme l'intérêt à pousser le développement, même d'en faire une priorité pour la région.

5 : Mode de fonctionnement du CDD pour la saison 2015 :

Voici les 4 points de convergence pour la saison 2015 :

- Il est important de continuer à se rencontrer une fois par mois;
- Que le format des rencontres soit obligatoirement centré sur les projets ou sur l'entrepreneuriat;
- Il n'y aura pas d'efforts outre mesure pour présenter un diagnostic, une planification stratégique ou un plan d'actions;
- En général, on peut conclure que le mandat restera le même, soit d'être un comité consultatif en matière de développement et de diversification pour le conseil municipal.

6 : Identification de projets

À la demande générale, les participants ont tenu à prendre quelque temps pour identifier des projets de développement. Après une dizaine de minutes de délibérations, le groupe a retenu un projet à être analysé.

Le projet est de nature privé, donc il ne sera pas mentionné dans le présent procès verbal.

Les étapes :

- Un membre du comité va aller aux informations et va les transmettre aux autres membres du groupe;
- Un autre membre du groupe va recueillir les idées reliées aux cheminements du projet;
- Denis Côté confirme qu'il est disponible pour travailler sur l'analyse du projet une fois les idées et les informations recueillis;
- Il est aussi prévu que certains membres se rencontrent en dehors des rencontres régulières du comité, mais qu'ils fassent toujours rapport aux membres du comité par courriel;
- Quant le comité aura terminé son analyse il en fera une recommandation au conseil municipal.

Par la suite, le conseil municipal prendra les décisions. C'est de cette façon qu'avait été prévu le déroulement d'une analyse de projet au début des délibérations du comité.

7 : Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue pour le mardi 24 mars 2015 à 19h30